

CHARTRE DE CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

172^e Unité SGP — Les Chevaliers du Lys



En inscrivant votre jeune à la 172ème Unité, vous prenez connaissance des règles de confidentialité suivantes et, le cas échéant, déclarez les respecter :

- Toutes les données à caractère personnel (photos comprises) qui sont communiquées à l'Unité pour la bonne gestion et l'encadrement de ses activités, sont réputées strictement confidentielles et ne peuvent être consultées et utilisées que pour les besoins internes de l'association dans le cadre de ses activités, sauf autorisation explicite préalable de l'association et de l'intéressé.
- L'utilisation par une messagerie privée d'adresses mails collectées par l'association doit toujours se faire en copie cachée (bcc, cci).
- La communication de données personnelles à des tiers en-dehors de l'association est strictement interdite (y compris via les réseaux sociaux).
- Les photos permettant d'identifier une personne ne peuvent être téléchargées, exploitées, exportées, diffusées ou autre sans l'accord explicite de l'intéressé (y compris sur les réseaux sociaux).
- Toute expression d'avis, tant oralement que par écrit ou par tout autre moyen médiatique, ayant un lien avec l'association (172ème Unité des Chevaliers du Lys) ou la fédération (Scouts et Guides Pluralistes de Belgique) doit comprendre une mention précisant que ces avis ne reflètent pas forcément ceux de l'association ou de la fédération et ne les engage en rien.

Droit à l'image

En cochant la case ad hoc dans l'autorisation parentale, vous autorisez explicitement les responsables et les animateurs de l'association de fait (172ème Unité des Chevaliers du Lys) de l'asbl "Scouts et Guides Pluralistes de Belgique (SGP)" à prendre, télécharger et à publier, à titre gracieux et sans restriction, sur l'ensemble de ses sites, dans ses missives, dans sa revue périodique et d'une manière générale dans toutes ses publications internes (quel qu'en soit le support) destinées à être diffusées à ses propres membres et à ses anciens membres, toutes photos prises dans le cadre des activités fédérales, régionales, d'Unité ou de section sur laquelle votre jeune apparaît.

Vous avez pris acte du fait qu'en aucun cas, les responsables et animateurs de l'association n'utiliseront ces données et images à des fins commerciales ou professionnelles autres que dans le strict cadre du scoutisme et du respect des règles de fonctionnement des SGP et de ses régions et sections.

Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée et ne se limite pas à la période d'affiliation au sein du mouvement.

Réciproquement, vous et vos jeunes vous engagez à ne pas publier de photos (notamment sur les réseaux sociaux) sur lesquelles un membre de l'association ou de la fédération peut être identifié, sans son accord explicite.

